



NEUVIEME LEGISLATURE

**DISCOURS DU PRESIDENT
DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
À L'OCCASION DE LA CLÔTURE DE LA
PREMIERE SESSION ORDINAIRE UNIQUE DE
LA NEUVIEME LEGISLATURE**

LUNDI 05 JUILLET 2021 - 12h00

- HEMICYCLE -

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Constitutionnelles ;

Excellence Monsieur le Haut Représentant du Chef de l'État ;

Excellence Monsieur le Représentant du Chef de l'État auprès des Institutions Constitutionnelles ;

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;

Distingués invités, en vos rangs, titres et qualités respectifs ;

Chers Collègues Députés,

Après neuf mois d'intenses travaux pour le compte de la première session ordinaire unique de l'histoire de la Représentation nationale et ce, conformément aux dispositions de l'article 75 de la Constitution du 22 mars 2020 ; nous nous retrouvons de nouveau, pour clôturer ce chapitre très marquant de la neuvième Législature. L'objectif de cette première année a été atteint et pour cela, je voudrais remercier et exprimer, du haut de cette tribune, toute ma gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Professeur Alpha CONDE, dont l'accompagnement infaillible aura permis à notre institution de fonctionner avec dignité et honneur, en remplissant correctement la mission confiée à elle par la Constitution.

Nous nous rappelons tous, le contexte de crise sanitaire due à la présence de la pandémie de la COVID-19 qui a prévalu à l'organisation des élections législative et référendaire, du 22 mars 2020.

Seule la ténacité, la détermination et la volonté d'un homme auront ainsi permis à notre pays de se doter d'une nouvelle Constitution progressiste qui donne une place de choix à nos valeurs de solidarité, d'union nationale et traduit par la même occasion, le sens élevé de notre panafricanisme hérité des pères fondateurs de la République. Que le Président de la République en soit vivement remercié !

Notre pays a donc une nouvelle Constitution depuis cette date et a réussi à renouveler les membres de l'Assemblée nationale, malgré le fait que certaines organisations politiques y étaient opposées.

Mais, permettez-moi de vous dire, c'est aussi en cela que prend corps et s'exprime allègrement la démocratie, ce pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple comme l'avait si brillamment dit Abraham Lincoln.

Je voudrais m'incliner pieusement devant la mémoire de tous nos proches et nos concitoyens que nous avons perdus au cours de ces derniers mois dus à cette pandémie et prier le Tout puissant, le Clément pour qu'il leur fasse miséricorde.

Mes vœux de prompt rétablissement s'adressent à tous ceux qui sont alités et couchés dans nos structures sanitaires ou à la maison.

Comme d'habitude, nous ne sommes pas seuls ; permettez-moi de traduire en votre nom, le plaisir qui est le nôtre de noter parmi nous, la présence d'éminentes personnalités venues nous soutenir.

Je commencerai bien entendu par remercier Son Excellence Monsieur le Premier Ministre à travers son Représentant.

C'est un continuel sentiment de reconnaissance de bénéficier de votre soutien et de celui de tous les membres du Gouvernement. Je tiens à vous en dire Merci.

A vous aussi, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions, bénéficiez de toutes mes considérations.

Je voudrais également exprimer ma gratitude à Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique pour leur présence.

Merci à vous dont le soutien n'a jamais fait défaut à l'Assemblée nationale et au peuple de Guinée.

Je voudrais enfin adresser mes chaleureuses salutations aux personnalités, cadres des départements ministériels, aux officiers généraux, à nos opérateurs économiques et révérends religieux.

Excellence Monsieur le Représentant du Président de la République,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Consulaire,

Chers Collègues Députés,

Au moment où nous procédons à la clôture de cette première session ordinaire unique de la neuvième Législature, je tiens à faire remarquer que notre pays a souffert comme le reste du monde, de la pandémie de la COVID-19 et de ses conséquences néfastes sur l'économie.

Cette résistance face à la Covid-19 a été une réussite grâce à l'expertise développée par les agents du corps médical en Guinée, et ce, grâce aux leçons tirées de la première apparition de la fièvre hémorragique en mars 2014.

Que le corps médical, à travers le Gouvernement et principalement le Ministère de la santé et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) reçoivent ici l'expression de la gratitude des élus du peuple !

Chers Collègues,

En dépit de la présence de ces épidémies, il convient de signaler que notre pays selon une évaluation du Fonds Monétaire International (FMI) datant de mai 2021 fait partie des sept (7) pays africains les plus résilients en raison du fait que l'économie guinéenne a réalisé l'une des

plus fortes croissances en 2020 avec, notamment une hausse de 7% de son produit intérieur brut (PIB). Cette performance est portée en grande partie par le secteur minier dont le taux de croissance a atteint 34,7 % à la même année.

Mesdames et Messieurs,

Outre ces grandes avancées pour lesquelles nous félicitons chaleureusement les soldats de notre économie à tous les niveaux, notons que notre Pays est aujourd'hui à la croisée des chemins et a besoin de l'apport de chacune de ses filles et de chacun de ses fils au moment où s'amorce le dialogue social que j'appelle de tous mes vœux pour faire taire nos incompréhensions et laisser la place à un esprit positif et constructif tourné vers le développement et mieux le développement durable. Je voudrais en cela saluer et soutenir cette initiative du Président de la République et demander à tous les acteurs de mettre « la maison Guinée » au-dessus de tout intérêt personnel ou communautaire et à cultiver un esprit de paix.

La politique n'a de sens et de noblesse, qu'au sein d'une société de dialogue et d'ouverture ; lorsque chacun se sent libre d'exprimer ou de faire valoir ses convictions évidemment en toute responsabilité.

C'est d'ailleurs à juste titre qu'au sortir de la seconde guerre mondiale (1939-1945) qu'a connue l'humanité que nos illustres devanciers pouvaient inscrire dans le préambule de l'UNESCO, *je cite* :

« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »
fin de citation.

La paix, la cohésion sociale, l'entente et la quiétude retrouvées qui n'ont pas de prix, seraient la traduction dans des faits concrets des profondes aspirations à une vie épanouie de nos braves populations qui vivent entre elles en parfaite harmonie de façon multiséculaire. Accompagnons-les dans ces efforts d'ancrage de la paix !

Monsieur le Président de la République,

DIEU vous a donné 4 choses, pour la recherche de chacune desquelles, on peut consacrer toute une vie.

DIEU vous a donné la Santé, l'Instruction, le Pouvoir et la Longévité.

Je ne suis donc pas surpris par votre sens du pardon et je saisis d'ailleurs l'opportunité de vous remercier une fois de plus pour votre esprit de tolérance en gracieux nos concitoyens condamnés par la justice à des peines d'emprisonnement.

Pour la paix, la quiétude et le dialogue tout en respectant la séparation des pouvoirs, socle de toute démocratie, je souhaiterais humblement que la branche judiciaire veuille bien traiter avec diligence les dossiers post-électorales en instance devant les juridictions.

À vous, Monsieur le Président de la République,

Je vous saurais gré de continuer à faire usage de votre droit de grâce.

Il est évident que la grâce présidentielle pour ces condamnés devrait conduire d'autres à murir leur choix avant de poser des actes répréhensibles.

C'est pourquoi, je leur dis, surtout aux jeunes, ne sacrifiez pas votre vie pour des causes dont vous n'avez pas la maîtrise. L'avenir de ce pays repose sur vos épaules. Alors, je vous invite à prendre votre destin en mains et vous lance cet appel :

- Entrenez-vous comme si votre vie en dépendait,
- Faites de la politique parce que vous y croyez,
- Engagez-vous pour améliorer les conditions de vie de vos compatriotes,
- Agissez par conviction et grâce au travail, vous parviendrez à maîtriser votre environnement physique et social.

Je reconnais que notre génération a failli quelque peu à sa mission, au regard du legs que nous ont laissé nos devanciers. Ils avaient réussi, malgré la pression internationale et le poids du pouvoir de l'empire colonial à se hisser au-dessus des petites rivalités de personnes pour aller à l'indépendance et mettre sur pied les prémises d'une nation forte. Qu'ils soient des modèles et des exemples pour la classe politique actuelle et surtout pour la nouvelle génération.

Excellence Monsieur le Représentant du Président de la République,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et messieurs les députés,

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et consulaire,

À l'entame de cette neuvième législature en avril 2020, nous nous sommes fixés un certain nombre d'objectifs que nous comptons atteindre à travers un plan stratégique quinquennal pour le bien-être de nos mandants dont nous sommes les représentants.

Ces objectifs sont :

- La construction du siège de l'Assemblée nationale, gracieusement offert par un pays ami, la République Populaire de Chine ; qu'il en soit remercié ;
- La rénovation et équipement d'envergure pour offrir un meilleur cadre de travail aux députés et aux travailleurs ;
- Les travaux de digitalisation et de modernisation de notre Institution ;
- L'amélioration du système de communication parlementaire ;
- L'élaboration des textes structurants ;

- L'assainissement du fichier du Personnel et l'élaboration d'un plan de carrière conformément à la performance et à l'ancienneté pour instaurer l'équité dans le traitement salarial ;
- Le renforcement des capacités des députés et des fonctionnaires parlementaires.

Chers Collègues,

Après neuf mois d'exercice, nous sommes à mesure de dire que nous avons pu :

- Trouver et délimiter le nouveau site pour la construction du siège de l'Assemblée nationale. Les sondages du terrain sont terminés et le processus d'appel d'offre pour sa construction est lancé par nos partenaires de la République Populaire de Chine ;
- Nous avons examiné et voté :
 - 7 lois organiques,
 - 57 lois ordinaires et
 - 4 résolutions.

Pour un total de 68 textes adoptés.

- Nous avons pu offrir un cadre de travail décent à nos collègues et aux travailleurs de l'Administration parlementaire ;
- Nous avons mis à la disposition des Députés et de l'Administration parlementaire des outils informatiques et les avons formés à une utilisation plus efficace et efficiente de ces

outils ; nous avons rendu opérationnel et interactif le site web de l'Assemblée nationale ;

- Nous avons produit le premier numéro de notre Bulletin d'information destiné à informer les citoyens, les Guinéennes et Guinéens de l'extérieur, les représentations diplomatiques et les partenaires techniques et financiers ;
- Nous avons assaini le fichier du personnel pour dégager un nombre connu de travailleurs en poste et dont les conditions doivent être améliorées ;
- Nous avons doté l'Administration parlementaire d'un plan de carrière validé par le Bureau ;
- Et nous avons rendu opérationnels les textes structurants tels que le statut particulier du personnel parlementaire, le Règlement financier, le Règlement administratif et le manuel de procédure. Ces textes importants, sont de véritables bréviaires, « Bibles ou Corans » de notre Institution. Les administrations seront désormais tenues par plus de transparence, plus de lisibilité et donc à plus de responsabilités dans leurs pratiques budgétaires et comptables.
- Nous avons continué à collaborer avec les partenaires techniques et financiers traditionnels de l'Assemblée nationale ; mais nous avons aussi trouvé de nouveaux partenaires ;

- Enfin, nous avons redonné à notre institution la place qui lui revient auprès des organisations interparlementaires telles l'Union interparlementaire (UIP), l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), l'Union Parlementaire des États membres de l'Organisation de la Conférence Islamique (UPCI) ou encore le Parlement Panafricain ou celui de la CEDEAO.

Aussi, nous vous informons que l'Assemblée nationale de la République de Guinée est à jour dans toutes ses contributions aux organismes auxquels elle appartient.

Chers Collègues,

Cette première année aura permis de renforcer vos capacités ainsi que celles des travailleurs parlementaires sur :

- La connaissance du Parlement,
- Le Climat et le Développement Durable
- La connaissance de la procédure législative,
- Les questions relatives aux Droits de l'Homme, au Genre, au budget ou encore à la diplomatie parlementaire,
- La communication budgétaire.

C'est le lieu de remercier le PNUD, Expertise France, l'ONG AUDIG financée par l'USAID, et l'Agence de Coopération Technique Turque (TIKA) pour ces appuis.

Dans le cadre de la diplomatie parlementaire, notre institution a été félicitée et saluée par plusieurs pays amis qui ont des représentations dans notre pays, dès les premières heures de notre installation. Nous continuons d'enregistrer ces visites diplomatiques que nous saluons et pour lesquelles nous restons reconnaissants.

Nous remercions en cela la République Arabe d'Égypte, la République Algérienne Démocratique et Populaire, la Fédération de Russie, la République Populaire de Chine, la République Populaire Démocratique de Corée, le Royaume du Maroc, le Royaume d'Arabie Saoudite, la République de Turquie, l'État d'Israël, la République islamique d'Iran et bien d'autres dont la visite des délégations conduites par les Ambassadeurs de ces pays auprès de l'Assemblée nationale fortifie notre présence et dans une large mesure notre combat pour le bien-être du peuple de Guinée.

Chers Collègues,

Comme vous le constatez, plusieurs grands chantiers ont été ouverts dès notre prise de fonction et se poursuivront tout au long de la présente législature dont nous clôturons en ce jour la première session ordinaire unique. C'est pourquoi, j'en appelle à un sursaut de la part de chaque parlementaire pour que nous mutualisions nos efforts et mettions de côté nos différends pour obtenir les résultats clés à mettre au compte de cette neuvième législature pour le bien de l'ensemble de nos concitoyens.

Un représentant du peuple, défend les intérêts de celui-ci et porte sa voix partout où besoin est, sans se focaliser sur des raisons se rapportant à sa personne ou à ses intérêts.

Pour parvenir à cette fin, nous avons besoin d'union et surtout de nous armer de courage et de patience les uns envers les autres. Notre institution, la Représentation nationale du peuple de Guinée, a besoin que chacun de ses membres agisse en cela avec responsabilité.

Au cours de nos travaux, vous les Honorables Députés, vous avez fait bon usage du temps. Cette attitude est bien nouvelle dans cet hémicycle. Persévérez dans ce sens car vous êtes sur le bon chemin.

En faisant une rétrospective sur le titanesque travail abattu au cours des neuf derniers mois, je mesure ô combien a été grande votre capacité d'adaptation au travail parlementaire.

En outre, vous avez réalisé au cours de cette session, un travail de bonne qualité, faisant preuve d'un certain talent pour ne pas dire d'un talent certain.

Je vous félicite pour cette prestation de classe. C'est le lieu de le dire, nous avons voté grâce à votre abnégation et assiduité, des lois importantes.

L'opposition aussi a joué son rôle de critique et de suggestions ; et a aussi contribué à enrichir vos discussions.

Nous avons exercé ensemble l'importante responsabilité de voter ensemble.

Chers Collègues,

Pour les années qui nous restent, nous comptons nous inscrire irrémédiablement dans la longue tradition du raffermissement des liens de coopération avec les pays amis de la Guinée par-delà leurs institutions parlementaires et l'établissement de ces liens de coopération auprès des pays qui n'ont pas encore de représentation diplomatique chez nous. C'est en cela que des groupes d'amitié sont créés et entretenus pour parvenir à cette fin.

Il convient à cet effet de continuer à capitaliser sur les nombreux résultats et acquis de cette première session ordinaire unique de la neuvième Législature.

Pour clore mon propos, je voudrais exprimer à toutes et à tous ; la gratitude de l'Assemblée nationale, vous en particulier qui nous avez accompagnés tout au long de cette session.

Ma gratitude et mes félicitations vont surtout au Gouvernement de la République, avec à sa tête le Premier Ministre. Aux membres du Gouvernement pour leur disponibilité et leurs éclairages durant les débats sur les nombreux textes que nous avons examinés.

Quant à vous, Chers Collègues, merci et félicitations pour votre esprit de sacrifice, votre perspicacité, surtout pour votre sens élevé de la Nation.

Au Ministre d'État Chargé des Relations avec les Institutions Constitutionnelles pour sa disponibilité et son assiduité. Soyez-en remercié.

Aux membres du Bureau, toutes mes félicitations pour la confiance renouvelée en vous et le travail abattu au cours de cette première année de notre Législature.

Les membres des Commissions des Lois et des Finances en particulier, ainsi que toutes les autres Commissions ; vous vous êtes donnés sans ménagement pour étudier les différents projets soumis à votre examen, ceci parfois à des heures indues.

Un tel engagement pour la République et pour le Peuple vous honore.

Mes félicitations vont également au Secrétaire Général, à la Directrice de mon Cabinet, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs, acteurs majeurs et incontournables pour le succès de nos délibérations.

Enfin, je m'en voudrais de ne pas signifier mes remerciements à la Presse, elle qui a su relayer l'essentiel de nos travaux.

Je tiens à vous dire en toute sincérité que Je suis FIER de vous,

- FIER du travail accompli,
- FIER de notre Institution parlementaire.

À toutes et à tous, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon retour dans vos circonscriptions et à vos occupations habituelles.

Pour terminer, comme à la session inaugurale, permettez-moi de dire :
prions Dieu comme Saint François d'Assise :

« Dieu, fais de moi un instrument de ta Paix.

Là où est la haine, que je mette l'Amour.

Là où est l'offense, que je mette le Pardon.

Là où est la discorde, que je mette l'Union.

Là où est l'erreur, que je mette la Vérité.

Là où est le doute, que je mette la Foi.

Là où est le désespoir, que je mette l'Espérance.

Là où sont les ténèbres, que je mette la Lumière.

Là où est la tristesse, que je mette la Joie.

O Seigneur ! que je ne cherche pas tant à être consolé qu'à consoler,

à être compris qu'à comprendre,

à être aimé, qu'à aimer.

Car, c'est en donnant qu'on reçoit,

c'est en s'oubliant qu'on se retrouve,

c'est en pardonnant qu'on est pardonné. »

Que Dieu bénisse la Guinée !

Sur ce, je déclare clos les travaux de la 1^{ère} Session Ordinaire unique de la neuvième Législature.

Je vous remercie...